

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 3

Artikel: La lanterne magique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186295>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« monochordisant des doigts et barytonnant du... pied. »

Et ce fut grandes nöpces, lesquelles durèrent jusques à la nuit.

Lors, comme estoit un grand peuple sur la place, les ombres advinrent espaisse, et dist un ribauld ceste parole estrange : « Mince de lumière ! » Je pense que ce fust langage grec. En ceste heure sonnèrent les trompettes le couvre-feu.

Vous devez sçavoir que ce ne fut point le terme de ceste fëste mémorable.

En ceste nuit fut grand' beuverie, et dansèrent ribaulds et seigneurs, et s'esbaudirent jusque sur le point du jour. Et retournèrent chaqu'un en son lieu pour dormir et reposer, car bien estoit heure.

E.

La lanterne magique.

Dans la dernière semaine de décembre, un jeune homme de P***, qui venait de livrer un moule de bois à un boulanger de Lausanne, se présente au Bazar Vaudois, un long fouet à la main :

« Bonjour, Mademoiselle.... Eh, quel beau magasin !.... C'est bien ici le bazar vaudois ?...

— Oui, Monsieur, qu'est-ce que je puis vous servir ?...

— Avez-vous des lanternes magiques où il y a des verres avec des potraits qui se montrent contre la muraille ?

— Voilà, Monsieur, voulez-vous un des grands numéros ?...

— Voyons-voir cet' affaire... Alors comment ça se manigance-t-il ?

— Eh bien, la manière de la faire marcher est très simple ; il suffit de glisser les verres peints dans la coulisse, de mettre la lentille au point voulu et de faire reproduire l'image sur un fond blanc, un drap, par exemple, et voilà tout.

— Ah ! vous connaissez ça au tout fin, Mademoiselle. C'est que je veux vous dire.... j'en ai vu une à Morges, et j'aurais envie de donner une jolie représentation la veille du nouvel-an à quelques amis, vous savez. Y a-t-il le phylloxéra ? Avec celle de Morges on le voyait aussi gros qu'un mouton.

— Je ne sais, mais les sujets sont très variés et très amusants.

— Oui, mais combien vendez-vous ça ?...

— Le juste prix, Monsieur, est 12 francs.

— On peut encore s'accorder ça... Y a-t-il rien à rabattre ?

— Monsieur, tout est à prix fixe.

— Eh bien, comme j'aimerais la montrer à mon père avant de l'acheter, je vais vous en déposer le montant.

— Cela n'est pas nécessaire. Veuillez simplement avoir l'obligeance de m'indiquer votre nom, et de ne pas allumer la mèche si votre intention n'est pas de garder la lanterne, car vous en noir-ciriez l'intérieur.

— Merci, Mademoiselle, vous êtes bien aimable... et pi bien jolie... si j'étais un mossieu, je vous ferais la cour.

En quittant le magasin, le jeune campagnard se dit à part lui : Pas si bête d'acheter ça sans l'essayer. »

La veille de l'an, une vingtaine de personnes étaient réunies chez le syndic de P***, impatientes d'assister au spectacle, tout nouveau pour elles, qu'allait leur donner le fils de ce dernier.

Un large drap fut suspendu dans le fond de la chambre, la lampe à pétrole fut éteinte et la lanterne magique placée sur la table.

Le fils du syndic glissa un premier verre peint dans la coulisse, mais rien n'apparut sur le drap. Il essaya d'un second verre, d'un troisième et ainsi de suite, sans que la moindre image vint réjouir les yeux des assistants qui attendaient en silence dans l'obscurité.

— Vous voyez qu'on ne peut pas se fier à ce qu'ils vous disent dans ce Bazar... Ils m'ont pourtant l'air de braves gens. Après tout, ça m'est égal... je puis la rendre.

— Remets-moi cette histoire dans sa boîte, ajouta le père, et reporte-la samedi ; c'est d'ailleurs trop cher. Je m'en vais tirer une bouteille ; ça vaudra beaucoup mieux. Albertine, rallume la lampe et va chercher quelques bricelets.

Huit jours après, le jeune paysan rapportait sa lanterne au Bazar : « Vous m'estiuserez, dit-il au patron, mais nous n'y avons pas vu une goutte ; j'ai passé tous les verres, rien !... pas plus que sur ma main.

— Mais vous ne l'avez pas allumée, dit M. Pflüger en donnant un coup d'œil dans la lanterne.

— Aloors ! bien sûr que non ; la demoiselle m'a dit qu'il ne fallait pas la salir....

— Ah ! je comprends. Avez-vous peut-être lu la fable de Florian, intitulée : *le singe qui montre la lanterne magique*.

— Non Monsieur.

— Eh bien, croyez-moi, mon ami, lisez-là.

Les fabricants de chaussures.

La plupart des corporations de métiers se mettaient autrefois sous la protection d'un saint. Les fabricants de chaussures s'étaient placés sous le patronage de St-Crespin (St^{us} Crispinus), du latin *crispus* : crêpu.

Les Romains nommaient *sutor* (celui qui coud) le fabricant de chaussures, ou plutôt ce que nous appelons le piqueur de bottines, d'où nous est venu le métier de *sueur* qui remplace le *sutor* des Romains, et qui a donné naissance aux noms de famille *Sueur* et *Le Sueur*. Les Romains appelaient *crepidarius*, celui qui confectionnait les sandales, qui se liaient au pied par des lanières ou cordons.

Le nom de cordonnier n'est pas très ancien dans le langage français, car le fabricant de chaussures